



## Comment « refonder l'école » en une soirée !



Guéret le 10 septembre 2012

Le vendredi 7 septembre 2012, nous avons reçu une invitation de M. Bertheloot (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Creuse) et de M. Lozach (Président du Conseil général de la Creuse) pour assister en qualité de représentants du personnel à un débat intitulé « une École plus juste pour tous les territoires ». Ce débat s'inscrit dans le protocole national « Refondons l'École de la République » qui vise à construire une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'Éducation.

La date de l'envoi de l'invitation pour le débat montre peu de considération pour les invités qui n'ont qu'une semaine pour préparer une concertation destinée tout de même à participer à l'élaboration d'un projet de loi !

L'invitation exclut les personnels de l'Éducation qui ne sont pas explicitement invités. Seuls les représentants des personnels sont conviés ainsi que les élus du conseil général, l'association des maires de la Creuse, les représentants des parents d'élèves, les représentants de la société civile partenaires de l'école, les associations partenaires de l'école et heureusement les citoyens creusois.

Nous déplorons que ce débat ne se soit pas tenu 7 mois auparavant, au moment où la carte scolaire faisait rage dans notre département. Au mois de février 2012, nous avons convié le DASEN ainsi que l'ensemble des élus du département mais aussi les parents d'élèves et les enseignants à un débat à travers « Une lettre ouverte à tous ceux qui aiment l'École ». Nous n'avons pu que constater l'absence du DASEN et de la plupart des élus alors que les autres composantes du monde éducatif avaient joué le jeu.

Nous comprenons aujourd'hui l'empressement et l'intérêt du Ministère de l'Éducation Nationale et du Conseil Général à mener un tel débat à un moment où on voudrait nous faire croire que les moyens de l'École sont dans une dynamique positive. La création de 5 postes dans le 1er degré à la rentrée 2012 ne masqueront pas la perte d'une cinquantaine de postes (enseignants du 1er et 2nd degré, administratifs) et d'autant de personnels précaires. Cela représente une centaine d'emplois en moins pour le département de la Creuse ! Les 1 000 postes créés en urgence ne feront pas oublier non plus les 14 000 suppressions d'emplois au niveau national. L'École de la République se souviendra longtemps de l'amputation de 80 000 postes en 5 ans qui ne sera pas compensée par l'annonce de la création de 60 000 postes lors du prochain quinquennat, postes dont on ne connaît pas non plus le statut.

La FSU s'est engagée depuis plusieurs mois dans une démarche de concertation autour de l'École en créant un site dédié à cette question <http://desideespourleducation.net/>. Chaque enseignant est invité à y contribuer.

La FSU23 appelle l'ensemble des personnels de la Creuse à participer en tant que citoyens à ce débat le 14 septembre au lycée Pierre Bourdan à 19 h afin de **montrer que l'avenir de l'École, c'est l'affaire de tous**. Celle des spécialistes réunis à Paris dans les quatre groupes de concertation que le gouvernement a formés en vue de rédiger une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'école. **Mais aussi et surtout celle des enseignants qui font vivre l'École au quotidien**. La FSU23 ne manquera pas de consulter les personnels et fera remonter les résultats afin que ses instances nationales soient force de propositions dans cette concertation organisée par le Ministère.

Il est important de porter au débat des problématiques oubliées par le DASEN et le Président du Conseil Général et qui touchent profondément notre profession comme la place de l'école maternelle, des RASED ou des EMALA dans notre système éducatif, la revalorisation des salaires, la réduction des inégalités entre les écoles.

### Contacts :

FSU23

05 55 41 16 32

Stéphane Picout (FSU23)

06 01 71 28 47